



Contrat de ruralité pour le territoire du Pays Chaunois

THEMATIQUE DE RATTACHEMENT DU PROJET : MOBILITE

Fiche-projet 8 : Développer des solutions de mobilité pour les habitants du territoire.

Le contexte local :

Le territoire du Pays Chaunois est aujourd'hui partiellement desservi par les transports collectifs. En effet, aujourd'hui, seul le périmètre de l'ex-communauté de communes Chauny-Tergnier possède un réseau de transport urbain et un service de transport à la demande. Cette couverture partielle est assurément un frein à la mobilité des habitants et notamment pour ceux qui résident dans les communes les plus éloignées du noyau urbain du territoire.

Les enjeux et les objectifs poursuivis :

La mobilité est une problématique récurrente en milieu rural. Les personnes qui ne peuvent pas ou plus conduire se trouvent souvent confrontées à d'importantes difficultés, ne serait-ce que pour aller faire des courses, se rendre dans les services publics, consulter leur médecin ou simplement rendre visite à des proches.

L'élaboration du présent contrat de ruralité a permis de mettre en évidence la nécessité d'approfondir le diagnostic sur l'offre de transport sur le territoire du Pays Chaunois. En s'inspirant par exemple de ce qui a pu être fait dans d'autres territoires, le syndicat mixte a pour objectif de structurer une offre de transport durable et diversifiée à l'échelle de son territoire. Cela pourra notamment passer par la réalisation de documents stratégiques comme un « schéma d'organisation de la mobilité » ou encore un « plan de déplacement urbain ».

L'objectif est d'une part de mettre en place des solutions de transport diversifiées pour que nos habitants puissent se déplacer en tout point du territoire, d'autre part d'aider les personnes en insertion ou en recherche d'emploi à acquérir une autonomie dans leurs déplacements. Pour ce faire, le Pays Chaunois est favorable au développement des aires de covoiturage ainsi qu'à l'expérimentation dans les prochaines années de nouveaux modes de transport en commun en lien par exemple avec les réseaux sociaux.

Enfin, l'essor des véhicules électriques est un enjeu important pour améliorer la mobilité sur le territoire. La densification du maillage en bornes de recharge électrique est essentiel pour

atteindre cet objectif. Celle-ci est assurée par l'union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (USEDA, projet DIRVE 02).

Les projets concourant à atteindre cet objectif :

Pour atteindre l'objectif opérationnel de la présente fiche-projet, les premières opérations suivantes peuvent être indiquées, dont les crédits de financement seront analysés lors de la négociation de la convention financière annuelle :

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage
Création d'une plate-forme de mobilité à Tergnier - Acquisition de véhicules	Commune de Tergnier

Les partenaires

Partenaires techniques	Partenaires financiers possibles
<ul style="list-style-type: none">- Autorités organisatrices de la mobilité- USED A (bornes de recharge électrique)- SNCF- Communes- Intercommunalités	<ul style="list-style-type: none">- Etat- Intercommunalités/communes

Les résultats attendus

- Extension du maillage en transports en commun et en transport à la demande ;
- Développement des liaisons douces ;
- Mise en place de dispositifs alternatifs pour les demandeurs d'emploi et les personnes en insertion.